

piration de chaque période de quinze et trente minutes respectivement. Un orateur saurait alors quand commencer sa péroraison. Un électricien pourrait installer un mécanisme en peu de temps. Il est fort difficile pour nous de calculer au juste le temps du collègue qui a la parole. Par exemple, hier, j'ai surveillé celui de l'honorable député de Wellington-Sud (l'hon. M. Guthrie) et d'autres membres, mais j'ai constaté que je n'étais pas d'accord avec d'autres représentants.

M. A.-W. NEILL (Comox-Alberni): Cela ne montre-t-il pas l'absurdité de cet article du Règlement?

M. L'ORATEUR: Naturellement, c'est une question qui est du ressort de la Chambre. Quant à moi, je ne serais pas opposé aux lumières rouges et vertes; je connais la signification de ces deux couleurs. Mais il faudrait que le système fût automatique, afin que je pusse me fier aux horloges et non à mon propre jugement, me rappelant bien les paroles de Pope:

"Tis with our judgments as our watches, none
Go just alike, yet each believes his own.

Je désirerais que tous les membres se fient aux horloges lorsque je déclare le temps expiré. Bien entendu, les horloges sont sous la juridiction du ministre des Travaux publics (l'hon. M. Elliott).

LES CONCERTS DE CARILLON PENDANT LA SESSION PARLEMENTAIRE

M. F.-P. QUINN (Halifax): Monsieur l'Orateur, vu que le temps de la session est la seule occasion pour les membres d'entendre le carillon, et vu également qu'un grand nombre de visiteurs viennent à Ottawa durant cette époque, le premier ministre serait-il d'avis de faire donner des concerts par le carillonneur à une heure déterminée, chaque jour? Je suggérerais de deux heures et demie à trois heures. Plusieurs députés aiment la musique, moi particulièrement; c'est avec plaisir que j'entends le tintement des cloches.

Le très hon. W.-L. MACKENZIE KING (premier ministre): La proposition de l'honorable député a beaucoup de bon. Encore une fois, cela concerne le ministre des Travaux publics de qui dépend le carillon. Je lui en dirai un mot, afin de voir s'il ne serait pas possible, sinon tous les jours, du moins à certains jours de la semaine, de faire donner des concerts par le carillonneur à une heure qui conviendrait aux honorables députés et à leurs amis.

SUITE DE LA DISCUSSION GENERALE DU BUDGET

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de l'honorable J. A. Robb (ministre des Finances) l'invitant à se former en comité des voies et moyens, ainsi que sur l'amendement de M. Cahan et sur le sous-amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

M. S.-C. ROBINSON (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, laissez-moi vous assurer tout d'abord que je n'emploierai pas mes quarante minutes. Ce débat dure depuis trois semaines, et, à cette phase avancée, il ne reste aux députés que fort peu de chose à dire. Je limiterai donc mes observations à l'importante circonscription d'Essex-Ouest, qui comprend les villes de Windsor, Sandwich et Ojibway, les cantons de Sandwich-Est et Sandwich-Ouest, et qui attire l'attention de tout le Dominion à l'heure actuelle, vu ses entreprises considérables. Mais je veux d'abord faire une couple d'allusions au discours prononcé hier soir par l'honorable député de Sherbrooke (M. Howard). Je lui rappellerai que charité bien ordonnée commence par soi-même. Lorsqu'il propose une nouvelle réduction du prix des automobiles jusqu'à concurrence de 15 à 20 p. 100, réduction que cette industrie ne pourrait supporter, il serait bien plus à propos que cet honorable député suggérât une diminution aussi importante applicable aux industries sur lesquelles il a la haute main à Sherbrooke, et qui bénéficient d'une protection de 30 à 35 p. 100.

L'honorable membre a dit que l'opposition n'a indiqué aucun moyen de remédier au chômage. Evidemment, il n'a pas suivi le débat. Au cours de mes observations, je lui montrerais comment on pourrait venir en aide à tous les sans-travail du Canada grâce à l'adoption de certaines mesures. A mon sens, le problème du chômage est le plus grave du pays, ne serait-ce qu'au point de vue de l'importance qu'il y a de garder nos compatriotes chez nous. Depuis deux ans, il existe une situation nouvelle à Windsor touchant les sans-travail et cet état de choses est attribuable à plusieurs causes. L'on me dit que sur les navires qui les amènent au Canada, les immigrants d'Angleterre, qui ne savent trop où se fixer, reçoivent des officiers du vaisseau ou des voyageurs le conseil de se rendre aux villes de la frontière où ils trouveront de l'emploi à \$4 ou \$5 par jour. Malheureusement, la situation n'est plus la même depuis la diminution du droit de douane sur les automobiles. En outre, le Gouvernement devrait nous aider autrement. Les Etats-Unis renvoient au Canada bien des Canadiens d'origine étrangère et c'est Windsor qui se trouve à les recevoir en grand